Dorengt,

le 14 décembre 2018.

Objet : Enquête publique – Observations – Société ENERTRAG AISNE X – Projet d'implantation d'un parc éolien - DORENGT

A Monsieur Le Commissaire Enquêteur, Monsieur DELVAL,

Monsieur,

Je souhaite exprimer dans ce courrier mon désaccord quant à l'implémentation d'un parc éolien sur la commune de DORENGT (02450).

La volonté de développement d'un parc éolien sur la commune de DORENGT est malheureusement représentatif du développement anarchique et non concerté en amont de la population sur l'implantation de l'éolien en Thiérache.

Notre département qui a aujourd'hui déjà dépassé **de plus de 30%** les objectifs d'implémentation d'éoliennes pour 2023 doit faire une pause : **la saturation visuelle est déjà là !!! (ça suffit !)**

Cette affirmation est d'ailleurs relayée par **Le président du conseil général des Hauts de France,** Mr Xavier BERTRAND et **le conseil départemental de l'Aisne** qui dénoncent cette situation.

Plusieurs communes aux alentours de DORENGT (à moins de 15 KM) ont déjà leur parc éolien : Villers les Guise, Iron, Hannapes, Oisy, et prochainement Tupigny. Parcs éoliens pour lesquels, pour certains : Iron et Villers les Guise il est déjà prévu un agrandissement.

L'ajout de parcs éoliens supplémentaires provoquera l'encerclement de villages (encerclement contraire aux directives exprimées dans le plan pluriannuelle de l'énergie PPE). Le parc éolien de de Dorengt provoquera l'encerclement de la commune d'IRON.

L'impact des nuisances visuelles et sonores pour ces habitants **sera alors dramatique** (Vision permanente d'éoliennes quel que soit la direction du regard (flash et effets stroboscopiques) et amplification du fond sonore et des infrasons déjà présents avec les nuisances sur la santé que ceux-ci amènent : (déséquilibres, troubles du sommeil, acouphènes, troubles cardiaques...).

Installer un parc éolien à proximité d'un village revient à tuer l'activité touristique et économique de ce village et donc de tuer le village :

- **Fin du développement de sa population** : qui aimerait s'installer dans un village où il y'a des éoliennes ? Certainement pas un jeune couple avec des enfants. Seuls les gens âgés resteront et, il n'y aura pas de renouvellement de la population.
- **Fin du développement touristique** : fait-on du tourisme pour aller voir des éoliennes ? Pourtant, ce développement touristiques est mis en avant par les engagements municipaux, de la communauté de communes et régionaux : identité paysagère et rurale, développement et entretien des chemins communaux, protection du patrimoine culturelle de Thiérache : églises fortifiées (Lavaqueresse et Esquéherie (cette dernière d'ailleurs choisie pour le LOTO du patrimoine).
- **Fin du développement économique lié au tourisme** : Les touristes ne venant plus, les gites ruraux (ferme Ribeaufontaine...), chambres d'hôtes, clubs de randonneurs (GR122), clubs cyclistes et club équestres disparaitront (Centre équestre d'Iron et de Boué, ferme Ribeaufontaine et Ecurie Alizart).
- **Fin de la protection du terroir et de l'AOP pour les maroilles** qui entrainera la fermeture des fromageries, des laiteries et des éleveurs laitiers de la région.
- **Fin de l'agriculture** :
    - Aux vues des différentes témoignages (plaintes) que l'on peut trouver sur Internet quant aux impacts des éoliennes sur la santé du bétail et sur sa production laitière(chute de celle-ci), il apparait que les éleveurs laitiers devront cesser leur activité.
    - Aux vues des tonnes de bétons qui seront enfouies sous la terre (9424,775 tonnes) pour l'ancrage des générateurs et qui pollueront les sols et les nappes phréatiques, les terres fertiles de Thiérache seront appauvries et, les cultures disparaitront forçant ainsi nos cultivateurs à cesser leur activité.

- **Fin de l'économie immobilière et foncière** :
  Qui souhaitera acheter une maison dans un village avec éoliennes et des terres aux sols et nappes phréatiques polluées ?

Installer un parc éolien à Dorengt **c'est nuire à la santé de la population** de ce village. Bien que non mentionnée dans les rapports des promoteurs, il suffit de se rendre sur Internet pour s'apercevoir de l'impact négatif de l'installation d'éoliennes sur la santé des populations :

- Infrasons et basses fréquences à l'origine de troubles du sommeil, de maux de tête, de tachycardie, de bourdonnements, d'acouphènes et de dépressions...
- Effets stroboscopiques de la lumière hachée par le rotation des pales et effet flash (clignotement toutes les 5 secondes en haut des mâts) qui entrainent des nausées, un sentiment d'oppression, de vertige et des troubles d'équilibre...

- Vision permanente d'éoliennes à l'origine de dépression, d'irritabilité et de risque de suicides...

A ce sujet, l'académie nationale de médecine préconise une distance minimale de 1500 mètres des habitations. Distance qui est respectée en Allemagne et même élargie aux Etats unis à 3200 mètres.

Mais, dans le projet de Dorengt, les premières maisons se situe à 800 mètres des éoliennes et donc, pas du tout en ligne avec la recommandation de cet organisme de santé qu'est l'académie nationale de médecine.

Les premières maisons étant à 800 mètres, on peut donc considérer que c'est l'ensemble du village (et donc la santé de l'ensemble de la population) qui sera impacté par le non-respect de cette préconisation de l'académie nationale de médecine (distance minimale de 1500 mètres).

Une question m'interpelle sur ce projet : Qui oserait valider un projet d'une vingtaine de millions d'euros porté par une entreprise au capital social de 1000 euros ?

A l'heure des Giles Jaunes, j'espère que Monsieur le Prefet comprendra que sur de grands sujets de société où toute la population est concernée, il est important d'écouter et d'entendre l'avis de la population et, j'espère qu'il exprimera un avis défavorable quant au projet d'implantation d'un parc éolien sur la commune de DORENGT (02 450).

Cordialement

Pour plus d'information impartiales sur l'éolien que ce que les beaux rapports des promoteurs veulent bien nous dire a grand renfort de prestataires "experts" (payés par les promoteurs), les sites ne manquent pas :

http://www.economiematin.fr/search.php?q=eolien

une émission Envoyé Spécial sur le sujet : https://www.youtube.com/watch?v=epOpSPEgEfA

http://www.stop-eolien02.fr